

AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Spectacle des élèves de l'école Ste Marie

Vendredi 1^{er} juillet

* Autorisation à remplir, signer et remettre en main propre à l'accueil périscolaire des Loustics au plus tard le Mercredi 29 Juin 2022

Je soussigné Madame, Monsieur

responsable légal de

autorise l'accueil périscolaire Les Loustics à emmener mon ou mes enfant(s) au spectacle de l'école Sainte Marie le Vendredi 1 Juillet à 17h30. Une fois arrivé(s) sur la cour de l'école, mon ou mes enfant(s) seront placés sous la responsabilité de l'école.

Merci de cocher OBLIGATOIREMENT l'une des 2 cases ci-dessous

- A la fin du spectacle, à 18h30, mon ou mes enfant(s) seront récupérés **par les animateurs des Loustics** afin d'être pris en charge dans la structure des Loustics jusqu'à mon arrivée.
- A la fin du spectacle, à 18h30, **je récupère** mon ou mes enfant(s) dans l'établissement scolaire.

Signature responsable légal